

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

CANDIDAT Vème RÉPUBLIQUE

2e Circonscription des Vosges (Saint-Dié)

Voici revenu l'INSTANT du CHOIX.

Pendant les 4 dernières années, jour après jour, sans répit, **je me suis consacré à la défense des intérêts généraux,** notamment à la tête de la Commission de la Production et des Echanges à l'Assemblée Nationale :

- 141 textes de lois
- 95 budgets des divers Ministères Economiques
- J'ai personnellement présenté 8 grands rapports

Fort de l'autorité que me donnait ma réélection chaque année, sans concurrent au poste de Président, j'ai poursuivi mon action économique dans ma **circonscription de Saint-Dié.** Chacun, ou bien m'a vu à l'œuvre, ou en a senti les effets dans tous les secteurs professionnels.

Le résultat le plus spectaculaire et le plus déterminant, fut obtenu dans la VALLÉE DU RABODEAU qui renait aujourd'hui à l'ESPOIR, à un tel point qu'il m'a fallu faire décider la construction en 1967, **d'une centaine d'H.L.M.** là où il y a 2 ans à peine, dominait l'EXODE.

Aujourd'hui dans les cantons de Saint-Dié, Senones, Raon-l'Etape et Provenchères, il n'y a plus de point d'ombre. Mais il ne s'agit pas de relâcher l'effort. Il va falloir au contraire, poursuivre l'industrialisation partout et obtenir la construction de logements locatifs et de logements individuels de plus en plus nombreux, de foyers et d'H.L.M. spéciaux pour les personnes âgées.

JE DÉVELOPPERAI AVEC VIGUEUR L'INDUSTRIALISATION ET LE LOGEMENT QUI GOUVERNENT L'ÉCONOMIE ET ENTRAINENT LE SOCIAL ET LE CULTUREL

Des zones encore déshéritées vont faire tout spécialement l'objet de programmes précis. Il faut réanimer en particulier **l'Est** du canton de **Saint-Dié**, la région de **Fraize-Plainfaing**, les cantons de **Corcieux** et de **Brouvelieures**. La recherche des Industries moyennes qu'il faut implanter en première urgence, est déja commencée à Paris et en proche banlieue.

Comme grande toile de fond à tout cet ensemble, l'utilisation dans peu d'années, du TUNNEL DE SAINTE-MARIE comme tunnel mixte FERROVIAIRE ET ROUTIER.

Les prémices sont favorables.

Les appuis les plus solides sont réunis.

CE SERA LE GRAND ESSOR POUR TOUTES LES ACTIVITÉS.

NOUS VOULONS

– Pour notre région de Saint-Dié notre part de décentralisations — TOUTE NOTRE PART

– Notre part de logements — TOUTE NOTRE PART

– La progression de l'aide à tous les vieux travailleurs sans retraite suffisante. De 1958 à 1967, l'augmentation annuelle a été de 100% : 1 051 F en 1958 et 2 200 F au 1er juillet 1967. CE N'EST PAS ENCORE ASSEZ !

– L'amélioration du sort des prisonniers de guerre, ascendants, veuves, grands invalides, AU-DELA de l'application du RAPPORT CONSTANT.

– L'abaissement progressif de l'âge de la retraite, en commençant par les femmes dès que les classes pleines (qui atteignent depuis 20 ans 875 000 jeunes hommes et jeunes femmes) entreront de plain-pied dans l'activité économique.

– Le bénéfice des prestations de la Sécurité Sociale pour les ARTISANS ET COMMERÇANTS. Mise en application rapide de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et à l'assurance maternité pour les professions non agricoles.

– Favoriser la productivité des entreprises, **seul moyen efficace pour l'élévation des salaires** avec pour conséquence, le maintien au foyer, d'un nombre croissant de mères de familles vosgiennes.

– Pour toutes les entreprises industrielles et commerciales, surtout les petites et moyennes entreprises :

- La liberté d'action
- La liberté de gestion
- La défense du droit de propriété sous toutes ses formes

CONDITIONS PREMIÈRES DU PROGRÈS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DANS L'ENSEIGNEMENT

OU UN EFFORT COLOSSAL A ÉTÉ FAIT qui se mesure par la montée du budget de l'Education Nationale :

18,5 milliards de Francs en 1967 contre 4 milliards en 1957

– Combler les lacunes, apporter les corrections, et les harmonisations nécessaires. Ces lacunes, certes, n'étaient pas inattendues dans l'exécution d'un **programme aussi étendu et sans précédent.**

– Harmoniser la CARTE SCOLAIRE des C.E.G. et C.E.S. notamment, établir un RAMASSAGE SCOLAIRE SANS DÉFAUT et SANS FAILLE.

– Harmoniser aussi les attributions de bourses qui sont passées de 492 000 en 1958 à 1 million 331 000 en 1966. **ET IL FAUT ALLER PLUS LOIN !**

POUR LES JEUNES

– Développer les stades pour toutes les disciplines sportives.

– Créer des Maisons de Jeunes, des Centres d'accueil pour jeunes travailleurs

POUR L'AGRICULTURE

– Application des lois votées et en particulier de la dernière LOI SUR L'ÉLEVAGE qui intéresse tous les agriculteurs de la région de Saint-Dié.

Electeurs et Electrices Vosgiens, voilà un programme qui n'étonnera aucun d'entre vous qui m'avez suivi depuis des années et qui savez par expérience que le Passé est garant de l'Avenir.

Une nouvelle fois, dans l'intérêt de votre région de Saint-Dié, vous voterez !

Maurice LEMAIRE

Député sortant - Ancien Ministre
Commandeur de la Légion d'Honneur pour faits de Guerre exceptionnels
Croix de Guerre 1914 - 1918 avec palme
Croix de Guerre 1939 - 1945 avec palme
Croix de Guerre belge 1914 - 1918 avec palme

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ VAUCOURT

Conseiller Municipal
de SAULCY-sur-MEURTHE

vu le candidat,

Imprimerie HUNTZINGER - Saint-Dié